

**Le 28 janvier 2019**

AUX : Aux président(e)s, secrétaires archivistes et aux président(e)s d'unité des sections locales du commerce de détail et de gros

---

**Faire des gains dans un contexte de changement**

**Faire progresser le Programme d'action d'Unifor dans le secteur du commerce de détail et de gros**

**CONFÉRENCE DU SECTEUR DU DÉTAIL D'UNIFOR**

**Du vendredi 12 avril au dimanche 14 avril 2019**

---

Bonjour,

Cela fait quatre ans qu'Unifor a tenu sa première conférence nationale du secteur du commerce de détail et de gros. Cette conférence a concrétisé une stratégie vaste et ambitieuse de développement sectoriel pour le syndicat (appelée notre « Programme d'action »), un programme qui visait à hausser nos salaires et nos conditions de travail par la négociation collective, et à mobiliser davantage nos membres dans des activités militantes importantes sur le plan politique. À bien des égards, ce programme a été couronné de succès. Unifor a non seulement obtenu des dispositions contractuelles révolutionnaires qui améliorent la vie des travailleurs et travailleuses du secteur du commerce de détail, mais notre syndicat a aussi fait campagne avec succès pour l'amélioration du salaire minimum et d'autres normes du travail provinciales qui étaient attendues depuis longtemps. Au cours des quatre dernières années, et à bien des égards, Unifor a réalisé ce que beaucoup pensaient être irréalisables auparavant.

Toutefois, ces succès ont été accompagnés de nouveaux défis – des défis qui exigent l'attention et l'action urgentes de notre syndicat.

Tout d'abord, les industries canadiennes du commerce de détail, du commerce de gros et de l'entreposage font face à un bouleversement technologique majeur, à mesure que les achats en ligne progressent, que les habitudes d'achat des consommateurs changent et que les machines automatisées sont de plus en plus largement adoptées. Ces changements soulèvent de sérieuses questions sur l'avenir du travail dans le secteur du commerce de détail, nos revendications contractuelles et notre capacité à recruter de nouveaux membres.

Parallèlement à ces transformations technologiques imminentes, des vents contraires politiques changent dans toutes les provinces. Dans certains cas, les changements politiques ont créé de nouvelles possibilités d'améliorer la vie des travailleurs précaires et à faible revenu (comme en Colombie-Britannique). Alors qu'ailleurs (comme en Ontario), ces changements politiques menacent de les faire disparaître.

**Faire des gains dans un contexte de changement**, la deuxième Conférence nationale du secteur du commerce de détail d'Unifor, vise à examiner en profondeur ces questions (et d'autres) qui touchent nos milieux de travail. Cette conférence porte sur l'apprentissage, l'autonomisation des travailleurs et l'élaboration de nouvelles stratégies pour obtenir un travail décent en s'appuyant sur le succès de notre Programme d'action de 2015.

Cette conférence invitera les dirigeantes et dirigeants syndicaux et les principaux experts du secteur du commerce de détail à échanger directement avec les déléguées et délégués d'Unifor et des militantes et militants de première ligne de partout au Canada sur ces questions d'importance. La conférence prévoit une combinaison de présentations d'invités, de discours, d'ateliers animés et de discussions informelles, offrant aux déléguées et délégués une gamme d'occasions d'en apprendre davantage sur les enjeux, d'engager le dialogue et d'orienter la stratégie syndicale vers l'avenir.

La Conférence se tiendra au Centre familial d'éducation d'Unifor à Port Elgin, en Ontario. La conférence se tiendra du vendredi 12 avril, à 19 h, au dimanche 14 avril, à 11 h 30. Veuillez noter que l'inscription et l'enregistrement aux chambres débiteront après 15 h le vendredi et que le souper sera servi à 17 h 30.

### **Réservations et hébergement**

Les réservations et l'hébergement au Centre familial d'éducation ne sont finalisés qu'à la réception du formulaire de réservation ci-joint (accompagné des frais d'inscription, d'hébergement et de repas, payés à l'avance par chèque, Visa, MasterCard ou American Express).

**La date limite des inscriptions pour l'hébergement sur place est le vendredi 15 mars.** Veuillez envoyer votre formulaire de réservation à la réception par courriel à [confcentre@unifor.org](mailto:confcentre@unifor.org) ou par télécopie au 519-389-3222.

Les frais d'inscription à la conférence sont de 60 \$.

Les tarifs du Centre familial d'éducation pour l'hébergement et les repas **les deux nuits sont:**

- Occupation simple : 520,00 \$
- Chambre individuelle avec conjoint(e) ou enfant de 17 ans et + 620,00 \$
- Occupation double (partage avec une ou un autre délégué) : 370,00 \$
- Enfants 12-16 ans 50,00 \$ par enfant
- Enfants de 11 ans et moins : Gratuit

Tous les tarifs comprennent deux nuitées d'hébergement ainsi que les repas (commençant avec le souper le vendredi et se terminant avec le dîner du dimanche).

Remarque : si les frais des membres de la famille sont payés par la personne elle-même et non par la section locale, cette dernière paie le taux en « occupation simple » et les tarifs suivants s'appliquent (incluant les taxes) **pour les deux nuits:**

- Conjoint(e) ou enfant 17+ = 113,00 \$
- Enfant de 12 à 16 ans = 56,50 \$

Important : DEUX chèques doivent être envoyés avec une copie du formulaire d'inscription, du formulaire de réservation et, si nécessaire, du formulaire de besoins alimentaires spécifiques:

- Un chèque pour l'inscription à la conférence (60 \$ par délégué)
- Un chèque distinct pour le coût total de l'hébergement et des repas pour toutes les déléguées et tous les délégués (selon les tarifs indiqués plus haut).

Ces deux chèques doivent être libellés à l'ordre du **Centre familial d'éducation d'Unifor** et postés avec le formulaire d'inscription, le formulaire de réservation et, si nécessaire, le formulaire de besoins alimentaires spécifiques, directement au : Centre familial d'éducation d'Unifor, 115 avenue Shipley, Port Elgin ON N0H 2C5. **Note: le formulaire d'inscription doit aussi être envoyé par courriel à [linda.mccrorie@unifor.org](mailto:linda.mccrorie@unifor.org).**

Les annulations doivent être communiquées 24 heures avant le début de la conférence. À défaut, les frais de la première nuitée vous seront facturés.

Si vous avez des questions à propos de l'hébergement, veuillez téléphoner au Centre au 1-800-265-3735.

### **Déplacements entre le Centre et l'aéroport Pearson de Toronto**

Des arrangements peuvent être pris directement avec **Grey Bruce Airbus** au 1-800-361-0393 ou 1-519-389-4433 si vous devez vous déplacer entre le Centre et l'aéroport Pearson.

### **Services de garde disponibles sur le site**

Les services de garde sont disponibles pour les enfants des délégué(e)s admissibles **pendant les heures de la conférence seulement**. Une déléguée ou un délégué admissible est parent unique, parent **non** accompagné par une conjointe ou un conjoint ou lorsque les **deux** parents participent à la conférence comme délégués. **Les délégué(e)s désirant se prévaloir de ce service doivent s'inscrire avant le 15 mars**. Veuillez joindre à votre inscription le formulaire ci-joint pour le service de garde avec le formulaire de réservation. Les services de garde sont destinés aux enfants de 12 ans et moins. Si vous avez des questions à propos des services de garde, téléphonez au 1-519-389-3233.

Si vous avez des questions au sujet de la conférence, veuillez contacter Angelo DiCaro au 416-495-3754 ou moi-même au 416-495-3755.

**La date limite d'inscription est le 15 mars.**

En toute solidarité,



Chris MacDonald  
Adjoint au président national

CM:lmc/sepb-343

- c.c. Direction, représentant(e)s nationaux, CEN, Brian Johnson, réception du Centre familial d'éducation, Laurie Wright
- p.j. Formulaire d'inscription, formulaire de réservation, formulaire des services de garde, formulaire d'exigences relatives aux repas